

« Pas d'avenir sans passé »



Présentation du projet communautaire de requalification de la friche de la Filature à Ronchamp à vocation économique, culturelle et sportive.

Communauté de Communes Rahin et Chérimont



Dossier de presse - Janvier 2017

SOMMAIRE

FICHES RÉCAPITULATIVES	2
COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE	3
HISTORIQUE	5
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	7
UN PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	8
Les objectifs	8
L'équipe de maîtrise d'œuvre	9
Le montage financier	10
UN ÉCOPARC MULTI-ACTIVITÉS	11
Studios de répétition	12
Salle omnisports.....	13
Galerie d'expositions.....	13
Halle publique	14
Cour des artisans	14
Accès au site et stationnement	15
Calendrier récapitulatif	15
LES STUDIOS DE RÉPÉTITION : LE PREMIER ESPACE TERMINÉ	16
Programme d'inauguration, du 10 au 17 octobre	17
UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT	21
Création d'une voie verte	21
Mise en place de circuits courts.....	22
L'Écoparc de la Filature : lauréat d'un prix «Respect de l'environnement»	23
UN SITE INTERNET DÉDIÉ	24
FILATURE 2.0	25
ACTEURS DU PROJET ET PARTENAIRES	28
CONTACT	30
LIENS.....	31
ANNEXES	32

FICHES RÉCAPITULATIVES

Fiche identitaire

Nom	L'Écoparc de la Filature Rahin et Chérimont
Projet	Reconversion d'une ancienne filature
Axes de reconversion	Économique, culturel, sportif et touristique
Région	Franche-Comté
Département	Haute-Saône
Ville	Ronchamp
Adresse	Rue Paul Strauss
Coordonnées GPS	Latitude : 47.700254 Longitude : 6.633118999999965
Propriétaire	Communauté de Communes Rahin et Chérimont (CCRC)
Surface terrain	10 ha
Surface bâtie (avant travaux)	9 200 m²
Surface après travaux	7350 m² (dont 2700 m² de cour et auvents)

Fiche communication

Nom complet **L'Écoparc de la Filature Rahin et Chérimont**

Logo



Taille Minimum **4x2 cm**

Mots clés

Écoparc
Filature
Ronchamp
Communauté de Communes Rahin et Chérimont
Développement économique
Valorisation
Shed
Industrie
Héritage

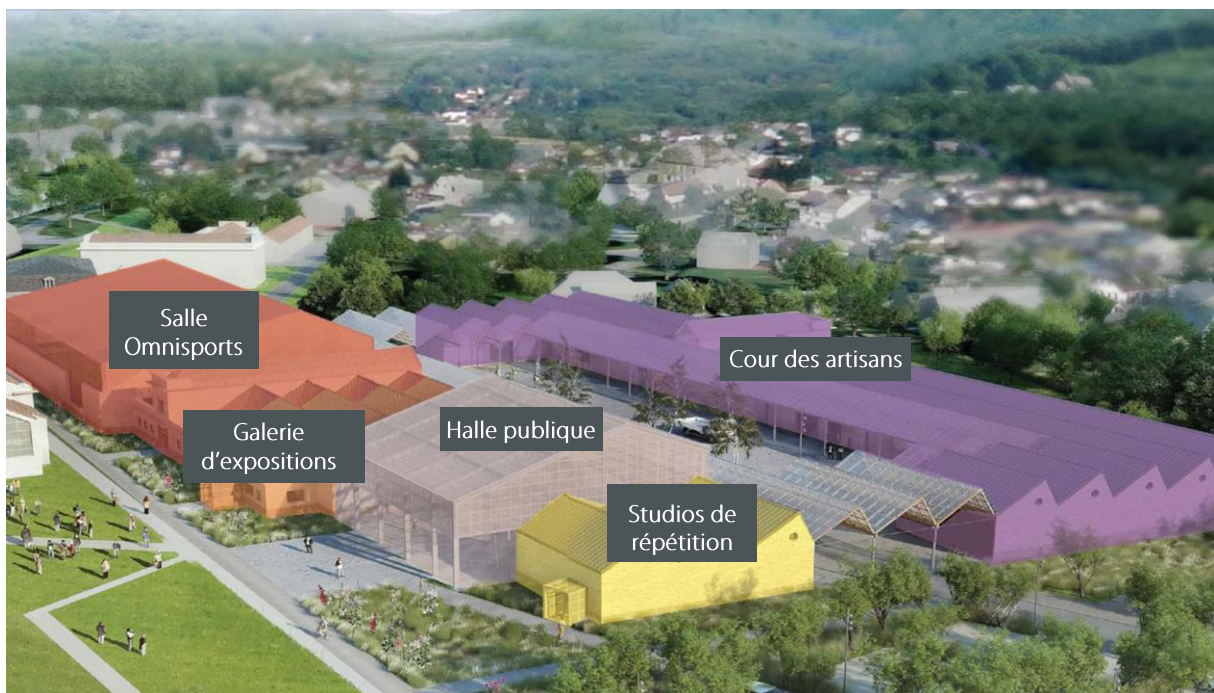
Reconversion
Réhabilitation
Convivialité
Échange
Culture
Patrimoine
Sport
Tourisme
Artisanat
Numérique



COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE



Un nouveau centre économique et culturel dans la vallée de Rahin et Chérumont avec l'Écoparc de la Filature à Ronchamp



Visualisation des espaces du projet de L'Écoparc de la Filature Rahin et Chérumont

Un projet de grande envergure : 9200m² repensés pour dynamiser un territoire. La réhabilitation de cette friche industrielle est dirigée par la Communauté de Communes Rahin et Chérumont en partenariat avec le Parc naturel régional du Ballon des Vosges. La Filature, située à Ronchamp, sera placée sous le signe du dynamisme économique, de la culture, du sport et du tourisme. Un projet de grande envergure puisque le bâti actuel couvre pas moins de 9200m² qu'il a fallu s'approprier et intégrer au paysage environnant. C'est la mission qu'a relevé l'Atelier cité ARCHITECTURE : la Filature deviendra un lieu d'échanges, de rencontres, mais aussi de loisirs tout en renforçant l'attractivité de la vallée et en redynamisant l'activité économique. Le patrimoine industriel

- tels que les bâtiments de production en shed ou l'ancien logement patronal - de la Filature sera conservé, soulignant davantage l'aspect culturel du projet.

Un patrimoine mis en valeur. La reconversion de la friche tourne autour de trois grands axes : réhabilitation de l'ancien bâti, mise en place de services à la population et création de studios de répétition. Le projet se décompose en six étapes. Les travaux ont débuté par les Studios de répétition (150m²), avant de se poursuivre par la création d'une Salle omnisports (1700m²) : un lieu multi-activités homologué qui pourra accueillir des compétitions de niveau régional. Ensuite une Galerie d'expositions (500m²) verra le jour ainsi qu'une Halle publique (450m²), lieu central de la Filature favorisant les échanges. La Cour des artisans (1800m²) où des cellules seront mises en location ou à la vente permettra l'accueil d'activités économiques diversifiées. Enfin, une voie verte permettra notamment d'assurer la liaison depuis la voie Charles le Téméraire vers l'EuroVéloroute 6.

CHIFFRES CLÉS

- ▲ 9200 m² de bâti actuel
- ▲ 4600 m² à la fin du projet
- ▲ 5,6 millions € de travaux
- ▲ Un projet qui sera inauguré en juillet 2017

Un site internet pour mettre en valeur ce projet et le territoire. L'Écoparc possède son propre site internet qui permet de suivre l'avancement des travaux et les actualités du chantier. A plus long terme, une fois les différents espaces achevés, il permettra de réserver un créneau au studio, de connaître l'agenda des manifestations, etc.

A Propos de la CCRC : Créée en 2003, la Communauté de Communes Rahin et Chérimont regroupe 9 communes (Champagney, Clairegoutte, Echavanne, Errevet, Frahier et Chatebier, Frédéric-Fontaine, Plancher-Bas, Plancher-les-Mines et Ronchamp). Ses compétences sont diverses : de l'aménagement de l'espace, au tourisme en passant par le développement économique, la mise en valeur de l'environnement, le logement, la culture et le sport ou encore les technologies de l'information. Son siège se situe rue Paul Strauss à Ronchamp, sur le site même de la Filature, dont elle est devenue propriétaire en 2010. Plus d'informations : www.ccrc70.fr

A propos de la Filature : La Filature est un ancien site de filature et de tissage de coton qui s'est développé entre la première moitié du 19^{ème} siècle et la première moitié du 20^{ème} siècle. En 1987, l'activité de tissage laisse place à la sous-traitance automobile et verra ainsi, en 2005, s'installer l'entreprise Gestamp. En 2010, la CCRC acquiert le site et l'ouvre au public en 2011 à l'occasion du festival d'art contemporain « Défense de Nettoyer en Marche » organisé par l'association L'Estafette. La même année, les premières entreprises s'installent sur le site, ainsi que le siège de la Communauté de Communes. Plus d'informations : www.ecoparc-filature.fr

Contact : Charlotte Mosca, Chargée de Communication
Communauté de Communes Rahin et Chérimont
03 84 27 96 55
c.mosca@ccrc70.fr



HISTORIQUE

La Filature située à Ronchamp est un ancien site de filature et de tissage de coton qui s'est développé entre la première moitié du 19^{ème} siècle et la première moitié du 20^{ème} siècle.

1842 : Pierre Charles Guillaume Fergusson-Tepper, ingénieur-mécanicien à Bavilliers (90) met en place un tissage mécanique de coton à l'emplacement d'une ancienne fabrique de quincaillerie et donnera ainsi naissance à la filature Fergusson-Tepper.

1867 : Une filature de coton est ajoutée au tissage qu'elle remplacera progressivement, et pendant près d'un siècle et demi, quelques 200 personnes œuvreront successivement pour le bon fonctionnement du lieu. Au plus fort de l'activité, 294 personnes sont employées.

1893 : La société Boucher-Mura et Cie succède à Fergusson-Tepper.

1964 : Le groupe Risler devient propriétaire de l'usine, alors connue sous le nom de Filature de Ronchamp. En effet, le groupe se concentre sur l'activité de filature uniquement.

1987 : La filature ferme définitivement ses portes pour laisser la place à la sous-traitance automobile.

1992 : Le groupe Schlienger implante une activité de découpage, d'emboutissage et d'assemblage pour l'industrie automobile dans les locaux de la filature, sous la raison sociale Setrafac (Société de Travail à Façon). L'entreprise compte alors 100 employés.

2005 : Installation de Gestamp, équipementier espagnol spécialisé dans la fabrication de pièces de structure en grandes séries, principalement pour PSA.

2010 : Gestamp quitte les lieux et la Communauté de Communes Rahin et Chérimont acquiert le site.

Janvier 2011 : Installation des premières entreprises sur le site de la Filature.

21 et 22 mai 2011 : Premier évènement marquant qui mènera vers le projet de réhabilitation : la Filature ouvre au public ! Et c'est un festival qui anime le site le temps d'un week-end ! Pendant, deux jours, « Défense de Nettoyer en Marche », un festival d'art contemporain organisé par l'association lorraine L'Estafette, expose des œuvres créées tout spécialement pour le lieu, des



prototypes en bois issus du savoir-faire comtois sont assemblés sur place, plusieurs concerts sont programmés et un café textile organisé par la Communauté de Communes et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, pour recueillir les témoignages d'anciens ouvriers de la filature.

Juillet 2011 : Installation du siège de la Communauté de Communes sur le site, dans la Maison de Maître de la Filature.

Juillet 2012 : Dans le cadre du Projet Jeunes conduit par la Communauté de Communes Rahin et Chérimont et le Secteur Jeunes de Champagny, un livret « *Histoire la Filature : Mémoires vives de Ronchamp* » a été créé.

2013 : Le projet de La Filature - Écoparc Rahin et Chérimont voit le jour avec l'ouverture d'un dialogue compétitif par la Communauté de Communes avec le soutien du Parc naturel régional du Ballon des Vosges.

Septembre 2013 : C'est l'Atelier Cité ARCHITECTURE qui est choisi comme maître d'œuvre du projet, parmi les trois équipes qui ont travaillé sur l'aménagement du site. Les deux architectes en charge du projet sont Bruno TONFONI et Marie BERNIER.

Juillet 2014 : Un chantier de Jeunes volontaires internationaux arrive à Ronchamp et travaille un mois durant sur la réhabilitation de l'ancien canal d'alimentation de la turbine, réhabilitation qui s'insère dans le projet de voie verte.

Janvier 2015 : Début des démolitions et des travaux ; ce sont les studios de répétition qui sont au centre des travaux.

19 février 2015 : Pose de la première pierre sur le chantier, par le Président de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont, René GROSJEAN, à l'occasion de la première conférence de presse.

10 octobre 2015 : Inauguration des studios de répétition pour musiques actuelles Gilles Dirand

Du 10 au 17 octobre 2015 : Dans le cadre de cette inauguration, une semaine de concerts et d'ateliers avec les écoles du territoire sous la Bulle à Spectacles de l'ADDIM 70 (devenue depuis Culture 70) et animations organisées en partenariat par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

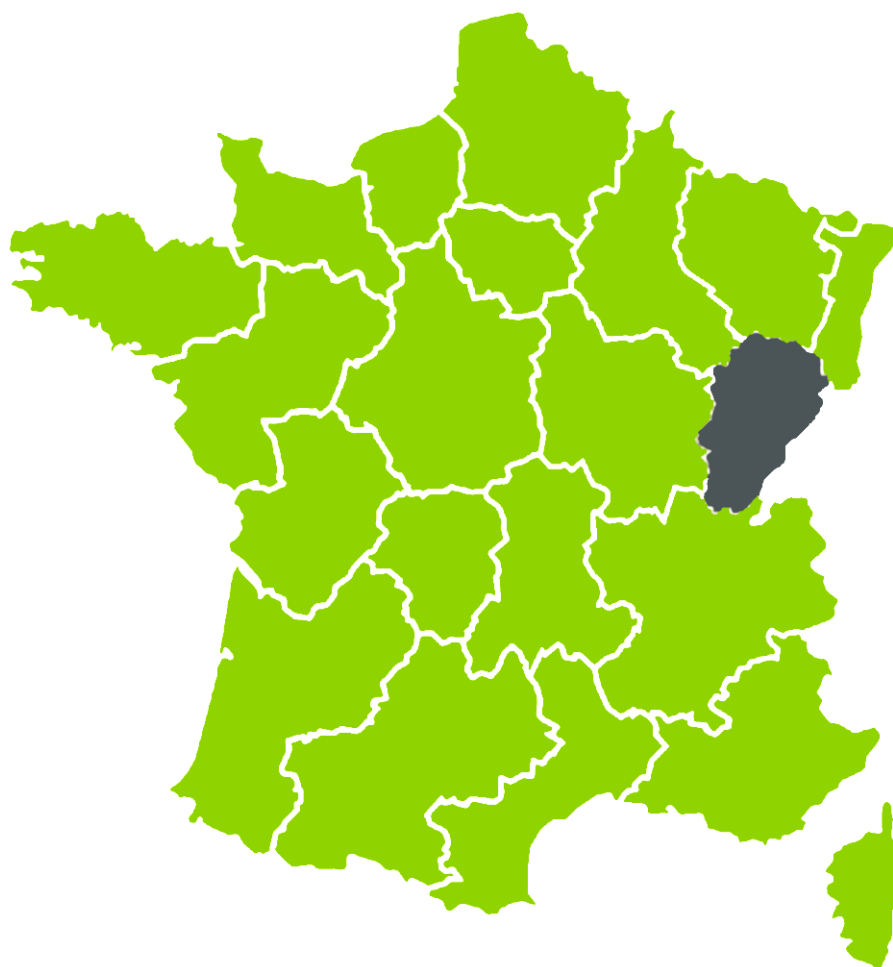
1er juillet 2017 : L'Écoparc de la Filature Rahin et Chérimont sera inauguré.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situé dans le département de Haute-Saône, en Bourgogne Franche-Comté, l'Écoparc se situe sur le territoire de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont dont le siège se trouve sur le site même de la Filature. Cette Communauté de Communes, créée en 2003, regroupe 9 communes : Champagny, Clairegoutte, Echavanne, Errevet, Frahier et Chatebier, Frédéric-Fontaine, Plancher-Bas, Plancher-les-Mines et Ronchamp. Elle couvre un territoire de 153 km² pour une population de 12 122 habitants au 1er janvier 2017, soit une densité de 79 hab / km².

Le site de la Filature est situé à Ronchamp, bourg connu à travers le monde pour la Colline Notre-Dame du Haut au sommet de laquelle se trouve la Chapelle construite par Le Corbusier en 1955 et désormais inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO (depuis juillet 2016). Située sur la Route Nationale 19, la ville de Ronchamp est facilement accessible depuis Belfort ou Vesoul.

L'Écoparc se trouve à 5 minutes de la gare de Ronchamp et à 10 min de celle de Champagny. Le site se trouve également à 29 km de la gare TGV Belfort-Montbéliard et à 90 km de l'aéroport international Bâle-Mulhouse-Fribourg.





UN PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

Le concept : transformer une friche industrielle en quartier polyvalent

L'étendue totale du site est de 10 hectares et comprend un cheminement linéaire qui suit l'ancien canal d'alimentation de l'Écoparc de la Filature. L'ensemble du bâti à réhabiliter est de 9 200 m². Son état de conservation est relativement correct du point de vue de la structure et des sheds.

Le site bénéficie d'une architecture industrielle qui reflète plusieurs époques. Le projet devait donc prendre en compte une réappropriation de ce lieu, en l'adaptant aux besoins des entreprises, des services et de la population. Certaines parties caractéristiques du patrimoine industriel sont conservées :

- les bâtiments de production en sheds (un symbole très fort de l'architecture qui a servi pour le visuel du festival Défense de Nettoyer en Marche et qui a été la base du logo actuel de la Filature)
- l'ancien canal dont les travaux ont déjà commencé et qui servira de tracé à une voie verte
- l'ancienne turbine
- l'ancien logement patronal qui est le siège actuel de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont

Ce projet s'insère dans un projet intercommunal global incluant la mise en place d'une offre diversifiée de logements. Le but est de faire de ce site un lieu de passage reliant le centre ville de Ronchamp à l'entrée de Champagny, notamment par l'aménagement du canal en voie verte. Plus largement, cela ouvrira l'Écoparc sur le reste de la vallée et sur les territoires environnants.

▲ Objectifs

Le projet s'articule autour de quatre objectifs principaux :

- ▶ Assurer le développement constant et durable du territoire via l'accueil d'entreprises, la mise en place de services et d'équipements pour la population, le captage des touristes et le développement du secteur culturel,

- ▶ Exemplarité environnementale par une gestion économique de l'espace et de l'énergie, maîtriser la consommation énergétique ou par la favorisation des modes de déplacement doux,
- ▶ Assurer l'insertion du projet à différents échelles : territoire, urbanisme et architecture,
- ▶ Valoriser le patrimoine architectural du site en favorisant la réhabilitation de l'existant (et ainsi la conservation de symboles tels que les bâtiments de production en shed) tout en rendant le site attractif et fonctionnel.

▲ L'équipe de maîtrise d'œuvre

Le maître d'ouvrage de ce projet est la Communauté de Communes Rahin et Chérimont, propriétaire du site de l'Écoparc. Il a été décidé qu'une attention particulière serait portée à l'intégration paysagère et à la qualité environnementale du projet. C'est pourquoi une procédure de dialogue compétitif a été réalisée en 2013, avec le soutien du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Trois équipes ont alors travaillé sur différents scénarii d'aménagement et le lauréat, Atelier *Cité* ARCHITECTURE, choisi à l'automne 2013 est le prestataire de l'étude globale d'aménagement du site. L'équipe est pluridisciplinaire : elle est composée d'architectes, urbanistes, économistes de la construction, programmistes, de bureaux d'études transports et mobilité, mais aussi environnement, thermique et fluides, structures et bâtiments.

atelier*cité*
architecture

Les architectes Bruno TONFONI et Marie BERNIER prennent alors en charge le projet de requalification de la « Filature » de Ronchamp en travaillant autour de trois axes de réflexion :

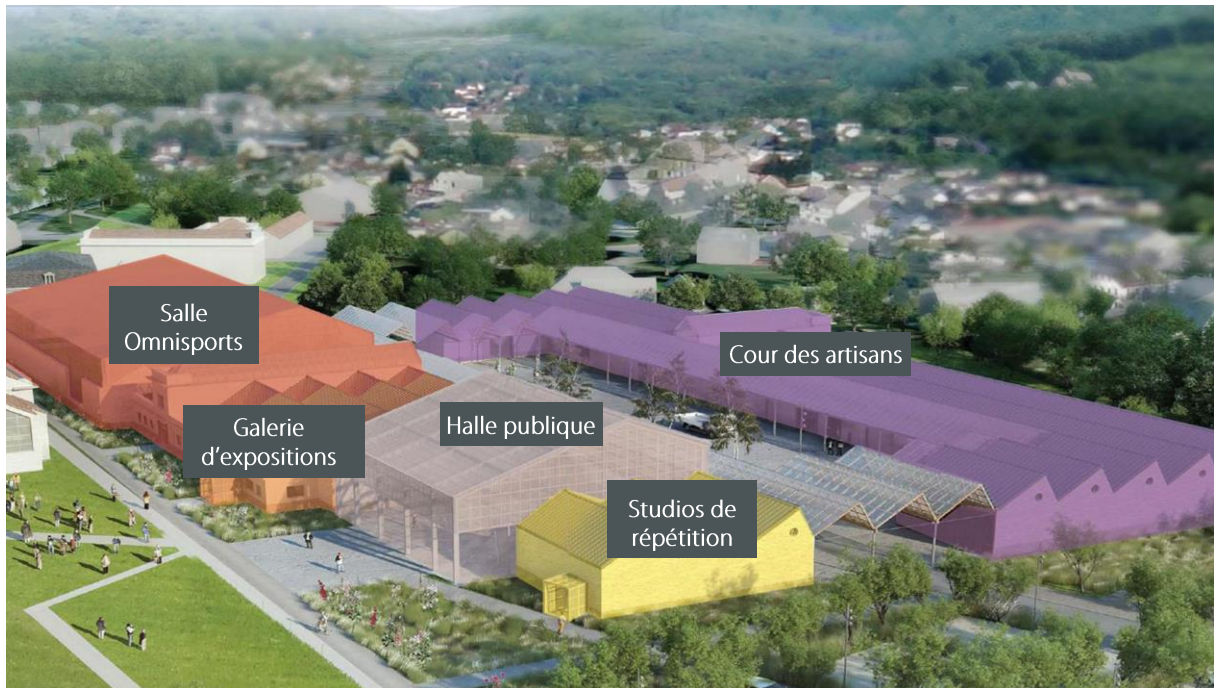
- **Mettre en résonance singulier et quotidien.** La reconversion de cette friche industrielle offre l'opportunité de mettre en résonance, la chapelle de Ronchamp et le bourg, le quotidien et le singulier, la règle et l'exception.
- **Recycler pour transformer :** amorcer la reconversion du site et renouveler les fonctions, en développant à la fois activités économiques et culturelles, loisirs et tourisme. Il ne s'agit pas tant de reconstruire que de s'appuyer sur ce qui existe pour l'ajuster et en déduire de nouveaux usages.
- **S'ajuster aux territoires pour agir simplement :** il s'agit encore une fois d'agir avec simplicité et de rechercher des usages compatibles avec les espaces à réaffecter, de manière à minimiser les travaux nécessaires.

▲ Le montage financier

Le montant total des travaux s'élève à 5,6 millions d'euros subventionnés à 60%. Les études de maîtrise d'œuvre ont commencé début 2014 et premiers travaux ont démarré début 2015. Le projet se décompose en six opérations qui relèvent de dispositifs mis en place au titre des politiques territoriales.

Subventions		Opérations	Studios	Salle omnisports	Galerie	Cour des artisans	Halle publique	Chaufferie bois
Europe	FEADER					300 000€		
	FEDER							En instance
État	FMM		105 670€					
	DETR			560 610€	152 940€	333 030€	93 090€	
Région Franche-Comté	Contrat de Pays des Vosges Saônoises		54 960€	230 000€		350 250€		
	Plan de soutien BTP				125 000€		62 060€	
Massif des Vosges	Convention Interrégionale					200 000€		
Département Haute-Saône	APPUI+		47 500€	450 000€		258 880€		
	PACT				125 000 €			
	PRODENER							En instance
	Plan de relance BTP						46 540€	
Ligue Football Amateur				20 000€				
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	Projet innovant de gestion des eaux pluviales par noues filtrantes et prairies humides				66 000€			

UN ÉCOPARC MULTI- ACTIVITÉS



Situé dans l'une des régions les plus industrielles de France - Bourgogne Franche-Comté - le site de l'ancienne filature de Ronchamp représente un enjeu important en termes de valorisation du patrimoine industriel tout en étant une opportunité de renouvellement des emplois, en développant à la fois des activités de services aux entreprises et de nouveaux services à la population dans les domaines du sport, de la culture et du tourisme. L'enjeu principal de ce projet est donc la redynamisation du territoire de Rahin et Chérimont.

Le nouveau visage de l'Écoparc de la Filature mêlera activités économiques, culturelles, touristiques et commerciales. Cette densité et cette mixité contribueront à faire de ce site un véritable espace public fréquenté et générateur de liens.

Le projet se décompose en plusieurs opérations que vous découvrirez ci-dessous, par ordre de réalisation.

Studios de répétition Gilles Dirand (150m²)

Ces locaux de répétition pour musiques actuelles ont été réalisés dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale « Ensemble pour développer les pratiques musicales » porté par les Pays de Vesoul-Val de Saône et des Vosges Saônoises, l'État, et en partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département de la Haute-Saône.

L'espace est composé de deux studios de répétition de 24m² chacun et d'un espace convivial de 75m². Les studios sont entièrement insonorisés et pré-équipés (Batteries DW et Pearl, amplis guitare et basse Marshall et Engl, sono complète Yamaha, 2 iPad, synthés et séquenceurs, Korg Wavedrum, ...). Ce matériel ainsi que des boxes de stockage sont mis à disposition des musiciens (groupes, artistes solo, DJ, ...) pour qu'ils puissent profiter de cet espace et aiguïser leurs talents !



L'espace convivial



Batterie DW, un des équipements disponibles pour les musiciens

L'accès aux studios se fait via une réservation en ligne sur le site www.cajoue.fr. Les personnes qui le souhaitent peuvent adhérer au réseau en s'acquittant d'une cotisation annuelle de 15€. Un loyer mensuel de 40€ leur sera ensuite demandé. Les non-adhérents peuvent également accéder aux studios pour un tarif de 5€/heure. Dans tous les cas, une caution de 300€ est nécessaire.

Les studios de répétition ont été inaugurés en octobre 2015, et ont été baptisés « Studios de répétition Gilles Dirand » en hommage au Président fondateur de la Fédération HIERO Haute-Saône, décédé la même année.



Plaque située à l'entrée des studios, en hommage à Gilles DIRAND

Salle omnisports (1700m²)

Pour répondre à la demande des écoles et collèges environnants d'avoir un lieu adapté à la pratique de différents sports, un espace multi-activités a été inclus dans le projet de réhabilitation de la Filature, en partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département de la Haute-Saône. Cette salle de sport multi-activités sera homologuée et pourra accueillir, grâce à la capacité de ses gradins (300 personnes), des manifestations de niveau local, départemental ou même régional. Adaptée à la pratique de différents sports, elle accueillera aussi bien des écoles que des manifestations sportives de grande ampleur.

Galerie d'expositions (500m²)

500m² dédiés à la culture ! Ce lieu d'exposition pour artistes est un espace à vocation culturelle qui entrera en résonance avec le site mondialement connu de la Chapelle de Ronchamp, situé sur la Colline Notre-Dame du Haut. La plupart des visiteurs de la Chapelle traversent le territoire mais ne s'arrêtent pas pour le découvrir. Dorénavant, et grâce à la Filature, ils auront une opportunité de s'arrêter dans la vallée, de connaître la dernière exposition en cours et de déambuler dans le site pour s'imprégner de l'atmosphère créative.

Cet espace, où des artistes exposeront leurs œuvres, proposera une expérience nouvelle aux visiteurs qui pourront déambuler dans un lieu clair et spacieux, où les artistes auront tout à loisir de faire découvrir leur univers sous différentes formes : exposition temporaire, en groupe, performance, installation in-situ, résidences d'artistes... Les choix seront multiples, les opportunités variées et la galerie deviendra un lieu non pas seulement d'exposition, mais de création, de révélation de talents d'artistes et d'échanges avec son public.

C'est le deuxième espace achevé - après les studios de répétition - sur le site de l'Écoparc et qui a déjà accueilli des événements, telle qu'une soirée dédiée à la Filature 2.0, un nouvel espace tout numérique qui prendra ses quartiers dans la Cour des Artisans.

Le belvédère situé face à la galerie donnera une vue imprenable sur la Chapelle, achevant le périple des visiteurs sur une note des plus positives.



Halle publique (450m²)

La Halle publique est destinée à devenir un lieu convivial, favorisant les rencontres et les échanges. Elle pourra être le lieu d'évènements culturels, de foires et marchés, et pourquoi pas de moments plus insolites comme des projections de films en plein air. Les manifestations s'y succéderont pour animer l'Écoparc de la Filature Rahin et Chérimont.

La cour attenante à la halle et les auvents représentent une surface de 2700 m² d'aménagement extérieurs.

Cour des artisans (1800m²)

L'Écoparc tend à se définir comme le nouveau centre économique du territoire, assurant un lien avec le Territoire de Belfort, un lieu de passage où les artisans pourront exercer leur activité.

L'ancien bâti industriel est réhabilité en vue d'installer de nouvelles activités économiques et artisanales multisectorielles, en partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté via le Contrat de Pays des Vosges Saônoises et la Convention Interrégionale du Massif des Vosges. Cette cour sera composée de cellules d'artisans : une dizaine de modules bruts à aménager sont proposés à la location. Leur surface varie entre 90 à 300 m². Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà déposer une demande qui sera ensuite traitée par la Communauté de Communes Rahin et Chérimont.

L'espace de la Cour des Artisans abritera aussi une chaufferie bois, un local technique et aussi, à long terme, une cuisine collective.



Accès au site et stationnement

Pour les véhicules, cinq aires de stationnement sont prévues sur le site, totalisant cent places de parking, dont six places handicapées et trois places accessibles en camping-car. En voiture, l'accès au site se fera par la rue Paul Strauss et par l'Allée du Canal.

Pour les cyclistes, la voie verte leur permettra de relier le site depuis la gare de Ronchamp et de Champagny en empruntant une piste sécurisée qui leur est dédiée.

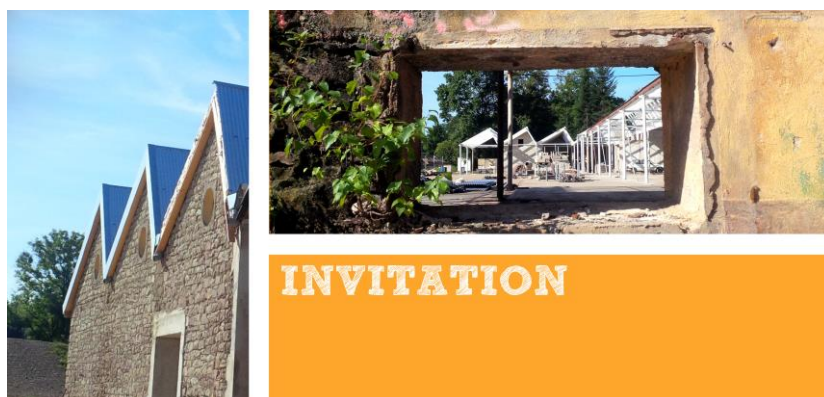
Calendrier récapitulatif

Février 2015	Début des travaux
19 février 2015	Pose de la première pierre et première conférence de presse
10 octobre 2015	Inauguration des Studios de répétition
Du 10 au 17 octobre 2015	Une semaine de concerts et d'animations autour des Studios de répétition
1 ^{er} semestre 2017	Réception de la Galerie d'exposition, de la Halle Publique et de la Salle omnisports
1 ^{er} juillet 2017	Inauguration de l'Écoparc de la Filature Rahin et Chérumont
Fin 2017	Réception des cellules composant la Cour des artisans

STUDIOS DE RÉPÉTITION GILLES DIRAND

Le premier espace achevé et inauguré sur le site de l'Écoparc de la Filature Rahin et Chérimont

Premier espace achevé dans le projet, les studios de répétition Gilles Dirand ont été inaugurés le samedi 10 octobre 2015. Pour l'occasion, la Bulle à Spectacles de l'ADDIM 70 (désormais Culture 70) s'est installée sur le site jusqu'au samedi 17 octobre. Cette semaine d'animations était proposée par la Communauté de Communes Rahin et Chérimont, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Culture 70, l'association Au Coin de l'Oreille, la fédération Hiero Haute-Saône et le Comité des Fêtes et de Jumelage de Ronchamp.



L'objectif de la Bulle est de proposer une offre « musiques actuelles » riche au sein de cette scène gonflable et itinérante. Lors de l'inauguration, elle a été installée à proximité des nouveaux studios de répétition. Son volume offre des qualités acoustiques particulièrement adaptées au spectacle musical et permet d'accueillir 159 personnes assises et jusqu'à 200 debout. Des concerts ont donc été proposés gratuitement à tous les habitants de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont pour célébrer cette inauguration. Cette semaine d'évènements était organisée en partenariat avec l'association Au Coin de l'Oreille.

AU COIN de L'OREILLE
Musiques actuelles en Haute-Saône ●●●

accompagner l'ouverture des studios de répétition.

Cette association a pour but le développement des musiques actuelles et des expressions associées sur l'ensemble du département de la Haute-Saône. C'est l'ADDIM 70 qui leur a fait appel afin de proposer un projet culturel riche et varié pour

Programme d'inauguration, du 10 au 17 octobre

▲ Samedi 10 octobre

L'inauguration des studios de répétition Gilles Dirand a eu lieu le samedi 10 octobre à 17h. Cette date a donné le coup d'envoi d'une semaine d'évènements qui ont fait bouger la Filature !

René Grosjean, Président de la Communauté de Communes, a d'abord accueilli élus et habitants dans la future salle d'expositions. Après les discours de présentation, les studios de répétition ont été inaugurés, ainsi qu'une plaque commémorative à la mémoire de Gilles Dirand qui a été le fondateur et le Président de la Fédération Hiero Haute-Saône.



Chacun a ensuite pu profiter d'une visite des studios en musique avec des artistes locaux présents dans chaque studio et jouant en conditions réelles : José SANCHEZ et Bernard KLEM d'un côté, et le groupe MAD, de l'autre.

Enfin, pour clore cette journée, le premier concert sous la Bulle à Spectacles a été donné à 19h par le groupe Yules, une formation originaire de Lure proposant une musique originale pop folk. Ce concert gratuit affichait complet. Une foule enthousiaste est venue applaudir le groupe, accompagné pour l'occasion d'un quatuor à cordes pour offrir une version acoustique de leur album.



▲ Du lundi 12 au samedi 17 octobre...

...Une semaine d'ateliers, d'animations et un concert sous la Bulle à Spectacles.

Un des objectifs fondamentaux de l'association Au Coin de l'Oreille est d'offrir l'accès à la musique au plus grand nombre. Que ce soit auprès des personnes qui en sont les plus éloignées ou en offrant les clés pour comprendre les musiques actuelles au public de demain. Cette semaine avait pour but de faire découvrir les musiques actuelles aux habitants de la Communauté de Communes, de permettre à un public vaste et divers de venir découvrir les nouveaux locaux de répétition, et de permettre aux habitants et aux artistes de se rencontrer et d'échanger, tout cela en éveillant la curiosité de chacun.



En collaborant avec des écoles du secteur, Au Coin de l'Oreille a cherché à révéler le potentiel créatif des enfants. Ainsi, des ateliers avec PIRA.TS ont été organisés avec le collège de Champagney et l'école primaire de Ronchamp, du lundi 12 au jeudi 15 octobre 2015.

Les trois musiciens - Tiko, Tarzan et Sélim – formant PIRA.TS se sont rassemblés sous la Bulle pour créer et partager. Durant quatre jours, ils ont créé un nouveau spectacle. L'occasion pour des scolaires de venir découvrir le processus de création d'un projet musical, le monde de la scène, de l'amplification et des musiques actuelles.



A l'issue des ateliers, mettant en avant une approche pédagogique, les enfants ont eu l'occasion de découvrir trois pratiques clairement ancrées dans les musiques actuelles et les différents éléments qui composent une salle de concert. Ils ont ainsi été sollicités pour participer à l'élaboration d'un morceau. Des dispositifs d'enregistrement, grâce à des pédales d'effets, ont été mis en œuvre pour que chaque voix, chaque petit bruitage d'enfants, soit mis en valeur dans le morceau (un morceau a été composé par classe).

Ces ateliers se sont conclus par un concert de restitution le vendredi 16 octobre à 14h où les élèves ont pu découvrir le fruit de leur travail en avant-première.

▲ Mercredi 14 octobre

► Séminaire de recherche « Vers un urbanisme rural durable »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, en partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV), a organisé un séminaire de recherche « Vers un urbanisme rural durable » pour les urbanistes, architectes, chercheurs... du mercredi 14 au vendredi 16 octobre 2015.

Ces trois journées étaient consacrées à des visites d'opérations exemplaires et la Filature de Ronchamp en faisait partie.

Ainsi, le mercredi 14 octobre à 10h30, une quarantaine de personnes était au rendez-vous. La matinée a commencé dans la salle d'expositions avec une présentation du projet autour du thème « Ronchamp : Recycler pour transformer un territoire » avant de se poursuivre par la visite du chantier.

Séparés en deux groupes, chacun s'est laissé guider par les explications des architectes d'Atelier Cité Architecture, Bruno Tonfoni et Marie Bernier et par celles de l'architecte du PNRBV, Jérémy Ronchi. Le projet de reconversion de la Filature, les réalisations achevées ainsi que le chantier ont été présentés.

Après un moment d'échanges, la journée s'est poursuivie par une présentation du dossier de candidature de 17 œuvres de Le Corbusier au patrimoine mondial de l'UNESCO dont la chapelle de Ronchamp fait partie, présentation suivie d'une visite du site. *[Note : Ces 17 œuvres ont été classées à l'UNESCO le 17 juillet 2016]*



- ▶ **En soirée, deux concerts organisés sous la Bulle à Spectacles, en partenariat avec le Comité des Fêtes de Ronchamp**

À 19h : Sortie13. Sortie13 répétait depuis 4 ans déjà dans les locaux de la Filature, ce qui en faisait le groupe idéal pour véhiculer l'image culturelle et artistique du site.

À 20h30 : Jan VANEK, cet artiste jazz progressif dont la réputation n'est plus à faire, a lui aussi donné un concert sous la Bulle. Parcourant le monde pour donner des concerts, il a fait un arrêt à Ronchamp pour cette semaine si spéciale. Didier LEVALLET, contrebassiste ancien Directeur de l'ONJ et de la Scène Nationale de Montbéliard, le décrit ainsi : « Autodidacte, guitariste de grand talent, compositeur interprète, poly-instrumentiste, Jan VANEK est un véritable jazzman globe-trotter ».

▲ Vendredi 16 octobre

Pendant les quatre jours d'ateliers organisés avec les trois musiciens de PIRA.TS, le collège de Champagny et l'école primaire de Ronchamp, les élèves ont créé un nouveau spectacle, ils ont découvert l'évolution de l'idée et surtout ils ont participé. Ces ateliers de création se sont conclus par un concert de restitution ouvert à tous le vendredi 16 octobre à 19h. PIRA.TS a offert un beau moment de complicité avec le public en invitant une élève qui s'est découvert un talent pour le beatbox au cours des ateliers, et ensuite chacun a été appelé à monter sur scène pour partager ce moment.

▲ Samedi 17 octobre

► Journée aux initiatives

En partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, le samedi 17 octobre était une journée aux initiatives dédiée à la solidarité en milieu rural. Animée par les deux radios Azur FM et Cocktail FM, cette journée était l'occasion de présenter et d'échanger sur les expériences citoyennes. Différents thématiques ont été abordées, avec au programme : chroniques radiophoniques « Une autre vie s'invente ici », projets lauréats « initiatives citoyennes », débats mouvants, worldcafé et conférence. Cette animation visait principalement les habitants et les membres d'associations. Cette animation gratuite a eu lieu dans la Galerie d'expositions de la Filature, de 9h à 17h.



► Concert chœur Choreia

A 20h30, sous la Bulle à Spectacles, le chœur Choreia d'Héricourt, sous la direction de Dominique Defaux donnait le dernier concert de la semaine : « Chapeau ! ». Ce chœur composé d'adolescents de l'école municipale de musique d'Héricourt a travaillé en collaboration avec l'atelier jazz de l'école de musique d'Héricourt pour ce spectacle.

UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Création d'une voie verte pour privilégier les modes de transport doux

Avec l'augmentation des activités de cyclisme et cyclotourisme observée depuis les deux arrivées du Tour de France à La Planche des Belles Filles (arrivées en 2012 puis 2014 au sommet de cette station, à une vingtaine de kilomètres de Ronchamp), il a été décidé de répondre à cette demande en intégrant la création d'une voie verte dans le projet de la Filature. Elle partira de l'Ouest du territoire, passera dans Ronchamp et prendra l'option de suivre le canal de la Filature. Cet ancien canal a été en partie remis en état par l'intervention d'un chantier de jeunes volontaires au cours de l'été 2014, chantier organisé par la CCRC en partenariat avec le mouvement Solidarités Jeunesses et sa délégation régionale de Franche-Comté, le Centre de Beaumotte. Cette voie verte s'intègre tout à fait dans le projet global qui se veut respectueux de l'environnement et cherche à mettre en avant les modes de transport doux.



À gauche : Une partie de l'ancien canal réhabilité par le chantier de jeunes volontaires en 2014

À droite : Le groupe de volontaires

Ce tracé d'un total de 5km partira de la gare de Ronchamp pour passer ensuite au pied de la route menant à la Chapelle Notre-Dame du Haut et devant l'Office de Tourisme Rahin et Chérimont, situé au centre de Ronchamp. Les cyclistes pourront poursuivre leur route jusqu'au Musée de la Mine Marcel Maulini avant d'arriver sur le site de la Filature. Le tracé permettra de le traverser et de continuer jusqu'au centre de Champagny, en passant par la base de loisirs des Ballastières. Il sera ensuite possible de s'orienter vers Errevet et rejoindre le GR533 et les étangs du Malsaucy.

Une passerelle sur le Rahin a également été installée en 2014 par la CCRC. Elle permet de rejoindre la base de plein air des Ballastières et Champagny jusqu'à sa gare. Depuis cette gare, en passant par le Magny et en traversant de nouveau le Rahin (une installation de passerelle est prévue), le circuit rejoint les alentours du Bassin de Champagny pour ensuite s'orienter vers Errevet et rejoindre le GR533 et les étangs du Malsaucy.

Par la suite, la voie verte ouvrira l'espace de La Filature sur un écoquartier composé de d'habitats individuels privés et logements seniors. Elle permettra alors d'ouvrir l'enclave qu'est le site de la Filature au territoire de la Communauté de Communes et plus largement sur un réseau de pistes cyclables départemental, national et même européen. En effet, à l'est de la vallée, la Coulée Verte du Territoire de Belfort arrive en limite de territoire départemental ; la liaison douce permettra de faire le lien avec cette Coulée Verte et de faciliter les flux piétons et cyclistes vers et depuis l'Aire urbaine. S'intégrant aux projets issus du schéma de Véloroutes et de Voies Vertes porté par le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Départemental de la Haute-Saône, cet itinéraire assurera également la liaison depuis la voie Charles le Téméraire via Luxeuil-les-Bains vers l'Eurovéloroute 6.

Mise en place de circuits courts

En 2015, la Communauté de Communes Rahin et Chérimont s'est vue récompensée pour son engagement dans le domaine de l'environnement : elle a été lauréate TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) au niveau national. A cette occasion, une enveloppe financière a été attribuée à la collectivité et des conventions ont été signées, notamment pour un projet de cuisine centrale et collective en circuit court et local. Cuisine qui sera mise en place en 2017-2018 sur le site même de l'Écoparc de la Filature.



Ce projet bénéficiera de l'appui de la démarche EcOOparc (portée par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges) qui vise à structurer une filière alimentaire locale allant de la production à la distribution en incluant la transformation, la mise en valeur, la promotion, et l'accessibilité des savoir-faire et des produits locaux.

Du côté de la Cour des artisans, une chaufferie a été incluse dans le projet. Elle est d'ailleurs en fonctionnement depuis le mois de décembre 2016 et chauffe tous les espaces clos du site. Elle est approvisionnée avec des plaquettes forestières triturées sur la plateforme bois intercommunale de Champagny.

L'Écoparc de la Filature : lauréat d'un prix Robert Auzelle

L'Écoparc de la Filature n'est pas encore inauguré pourtant, mardi 29 novembre 2016, le site a été récompensé à Paris, lors d'une remise du Prix national du séminaire Robert Auzelle. Le projet de réhabilitation qui a vu le jour en 2013 voit sa première phase de travaux bientôt achevée. C'est dans ce contexte que le Président de la Communauté de Communes s'est vu décerner un prix récompensant cette réhabilitation. Il a reçu à Paris La Défense, le Prix « Respect de l'Environnement » du Séminaire Robert Auzelle pour la réhabilitation de l'ancienne filature à Ronchamp.

L'équipe d'Atelier Cité Architecture, qui mène la requalification de cette friche industrielle, avait présenté ce projet au Prix national arturbain.fr 2016. Sur 40 dossiers, celui de la Filature faisait partie des six en lice pour le Prix.

Depuis 1997, le Séminaire Robert Auzelle, ou Association pour la promotion de l'Art urbain, met en avant la qualité architecturale, sociale et environnementale de l'aménagement dans les petites communes. Ce prix est donc une belle récompense pour le projet de l'Écoparc de la Filature qui peu à peu prend vie sur le territoire de Rahin et Chérimont.

C'est aussi une vraie reconnaissance dans le milieu pour l'équipe d'Atelier Cité Architecture, agence parisienne, représentée par Bruno Tonfoni, Dominique Cico et Marie Bernier.

L'aboutissement de ce projet de réhabilitation sera le fruit du travail d'une quinzaine d'entreprises et de l'équipe de maîtrise d'œuvre, Atelier Cité Architecture, assistée de huit bureaux d'études. Cette première phase sera suivie d'une autre étape d'aménagements.



UN SITE INTERNET DÉDIÉ

Dès les débuts du projet, la création d'un site internet a été envisagée afin de promouvoir La Filature, de faire connaître au public le projet de réhabilitation de cette ancienne friche et permettre de suivre le chantier et ses actualités. Pour découvrir le nouveau site : www.ecoparc-filature.fr

Dans un premier temps, ce site a vocation de permettre aux riverains, aux habitants de la Communauté de Communes mais aussi au grand public de suivre le chantier et l'évolution des différents programmes. Une page temporaire a tout d'abord été lancée en février 2015, donnant ainsi une vision du projet achevé. Le public peut ainsi se faire une idée de la transformation opérée sur la friche et se projeter plus concrètement sur l'avenir de La Filature.

Depuis le début du printemps 2016, une version plus complète a été mise en ligne pour présenter plus avant le projet, l'historique de la filature et les acteurs qui ont permis cette réhabilitation. La nouvelle version fait également un zoom sur chacun des six programmes composant le projet global pour les présenter. Le but : susciter la curiosité, l'envie de découvrir l'Écoparc et d'en savoir plus en se rendant sur place.

À plus long terme, ce site deviendra une plateforme complète et le premier lien entre l'Écoparc et le public et les professionnels : consulter les événements à venir, réserver un studio de répétition pour les groupes locaux, louer une cellule d'artisan ou simplement connaître les entreprises déjà implantées sur le site... Le site internet deviendra alors une plateforme d'informations, permettant aux différents publics de trouver tous les renseignements nécessaires et d'accéder aux services proposés par la Filature. Plus qu'une simple vitrine, ce site interactif permettra de valoriser La Filature, le territoire environnant et de répondre au mieux aux attentes de chacun.



FILATURE 2.0


La réhabilitation de l'Écoparc de la Filature est un projet de grande envergure pour la Communauté de Communes Rahin et Chérimont. Cette dernière a souhaité saisir l'opportunité offerte par le numérique et, en particulier, par ses leviers de croissance. C'est ainsi que les contours d'un tiers-lieu numérique, à mi-chemin entre la pépinière d'entreprises et l'espace de création se sont naturellement dessinés au cœur du projet de réhabilitation : la Filature 2.0 était née. Un modèle qui repose sur l'échange, l'économie collaborative et plus généralement, sur la transition digitale.







La filature 2.0 : tiers lieu numérique




6 bonnes raisons de nous rejoindre

Des bureaux, des machines, des idées, des outils ...
Des indépendants, des freelances, des autoentrepreneurs, des créateurs ...



- Accéder à un environnement professionnel, dans un cadre convivial et bienveillant. 
- Acquérir des compétences et des connaissances dans l'économie du numérique. 
- Rencontrer des coworkers, des makers. S'inscrire dans une démarche participative et collective. 
- Réduire les coûts de fonctionnement en mutualisant espaces et ressources. 
- Développer son réseau, son entreprise, sa créativité, sa productivité. Trouver les leviers pour avancer. 
- Être acteur de l'économie collaborative, imaginer des nouvelles formes de travail. 

Coworking, fablab & more
www.lafilature.city
 [lafilature2.0](https://www.facebook.com/lafilature2.0)

Ce seront donc 330m² qui, dès le mois de mai, seront accessibles. Ce lieu sera composé de deux espaces articulés autour d'une aire de convivialité et de nombreux événements qui animeront l'Écoparc de la Filature : hackaton, lan-party, tournois e-sport, ateliers juniors...

Un espace de coworking permettra aux télétravailleurs, indépendants, freelances, ... de travailler au calme, dans un cadre d'échanges, d'interaction et de convivialité. En plus d'un openspace zen, ce lieu comprendra une salle de formation, deux salons de visio-conférence et un espace détente.

Le deuxième espace nommé « Filalab » sera le « laboratoire » de la Filature 2.0 avec notamment un fablab (imprimantes 3D, machines pilotées par ordinateur...).

Restez connectés avec la Filature 2.0 pour tout connaître de l'actualité de ce lieu, les événements à venir, créer une communauté sur un sujet qui vous passionne, en rejoindre une,... ou simplement pour avoir plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur www.lafilature.city ou sur Facebook.



QU'EST-CE QUE COWORKING ?

Les «coworkers» - comme on les appelle - sont des professionnels confirmés ou en devenir, qui travaillent dans des bureaux partagés – freelances, autoentrepreneurs, indépendants, tous agissent dans leur activité, mais partagent le même espace de travail ce qui favorise la communication, l'échange d'idées, la collaboration.



POUR QUELS BÉNÉFICES ?

- ✓ Développer son réseau et trouver de nouveaux clients.
- ✓ Se joindre à des consultants spécialisés.
- ✓ Rester à la pointe de l'innovation sur le marché.
- ✓ Elargir ses connaissances. Améliorer ses compétences et sa productivité.
- ✓ Faire de la veille technologique et apprentissage constant.



ESPACES SERVICES

- Nous fournissons toute la structure nécessaire vous laissant libre de créer, développer, et piloter votre projet, votre activité.
- Cadre agréable.
 - Internet haut débit.
 - Salle de réunion.
 - Salon visioconférence.
 - Bureau confidentiel.
 - Espace de confiance.
 - Réception.
 - Domiciliation.
 - Espace détente.

FLEXIBILITÉ



Lundi-Samedi
8h30-20h
flexible

SERVICES



A partir de
1 € heure

CONVIVALITÉ



Le filalab, c'est le labo de la filature où
l'on crée, on invente, on prototype, on
fabrique, on répare

Venez à « la filature 2.0 » !



Join the artefact district

01 Transformer ses idées en objet pour réparer ou créer

01

03 Programmer, fabriquer soi-même sur place ou à distance

03

02 Grace aux outils numériques de fabrication, à des savoirs et savoir-faire

02

04 Au-delà de l'impression 3D, c'est la capacité de transformer un objet en fichier puis un fichier en objet !

04

filalab



NumériKids
Mercredi
14h-16h



Privatisation
Lundi-Jeudi
8h30-20h



Open days
Vendredi-Samedi
12h-20h

**MAKERS,
FORGEUR NUMÉRIQUE,
GÉOTROUVETOUT,
BIDOUILLERS & CRÉATEURS
ET TOUS CEUX QUI VEULENT ESSAYER**

www.lafilature.city

lafilature2.0



70250 Ronchamp

ACTEURS DU PROJET ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes Rahin et Chérimont



Maître d'œuvre

Atelier *cit*é ARCHITECTURE



Bureaux d'études

ATEEC, Menucourt - Économiste

EVP ingénierie, Paris - Structure

Sinbio, Muttersholtz – Voirie Réseaux Divers



Terranergie, Saulcy sur Meurthe – Fluides



Urban, Paris – Programmiste

Partenaire technique

Parc naturel régional des Ballons des Vosges



Partenaires financiers

L'Europe



L'État



La Région Bourgogne Franche-Comté



Le Massif des Vosges



Le Conseil Départemental de la Haute-Saône



La Ligue Football Amateur



Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse



CONTACT

Écoparc de la Filature Rahin et Chérimont

20 rue Paul Strauss - 70250 RONCHAMP

03 84 27 96 55

www.ecoparc-filature.fr

Contact :

Charlotte Mosca, Chargée de Communication / c.mosca@ccrc70.fr

Communauté de Communes Rahin et Chérimont

20 rue Paul Strauss - BP4 - 70250 RONCHAMP

03 84 27 93 15

www.crc70.fr



Vous souhaitez obtenir certains visuels de ce dossier pour un article ?
Envoyez une demande en précisant de quelle(s) photo(s) il s'agit, le média concerné et la date de parution envisagée.



LIENS

Si vous souhaitez en savoir plus sur les différents partenaires, acteurs, associations et institutions impliqués dans le projet, la liste ci-dessous indique leur site internet :

Communauté de Communes Rahin et Chérimont : www.cccrc70.fr

Atelier Cité architecture : www.citearchitecture.fr

Au Coin de l'Oreille : www.aucoindeloreille.org

Culture 70 : www.culture70.fr

Département de la Haute-Saône : www.haute-saone.fr/web/guest/accueil

Etat français : www.gouvernement.fr

EVP ingénierie : www.evp-ingenierie.com

Gouvernement européen: www.europe-efrance.gouv.fr

L'Estafette : lestafette.asso.fr

Ligue Football Amateur : www.fff.fr/le-foot-amateur

Massif des Vosges: www.massif-des-vosges.com/

Office de Tourisme Rahin et Chérimont : www.ot-ronchamp.fr

Parc naturel régional du Ballon des Vosges : www.parc-ballons-vosges.fr

Région Bourgogne Franche-Comté : www.bourgognefranche-comte.fr

Sinbio : www.sinbio.fr

ANNEXES

Annexe 1

19 février 2015 : première conférence de presse et pose de la première pierre

Les travaux sur le site de La filature ont débuté dès février 2015. A cette occasion, la première conférence de presse a été organisée le 19 février dans les locaux de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont. Après une présentation du projet, l'après-midi s'est poursuivi par une visite du chantier en présence des différentes entreprises intervenant à ce moment-là, et commentée par le Président de la Communauté de Communes, René Grosjean. Au terme de cette visite, le Président a prononcé un discours devant le panneau regroupant tous les noms des acteurs de ce projet : partenaires techniques, financiers, entreprises, architectes. Ce discours a ensuite été mis en capsule puis le Président a posé la première pierre de ce qui deviendra, d'ici 2017, La Filature – Écoparc Rahin et Chérimont.





©Communauté de Communes Rahin et Chérimont

Annexe 2

10 octobre 2015 : inauguration des studios de répétition Gilles Dirand



À droite, les studios de répétition



Le projet de réhabilitation



Le Président de la CCRC prononce son discours d'inauguration



Inauguration des studios



Le groupe MAD



Bernard KLEM et José SANCHEZ



Les spectateurs attendent l'arrivée du groupe Yulès



©François Bresson

Annexe 3

Plans et vues 3D du projet par Atelier Cité Architecture

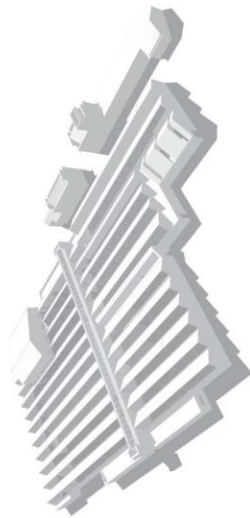
AMÉNAGEMENT DU TERRAIN

Implantation du projet et évolution par rapport à l'existant

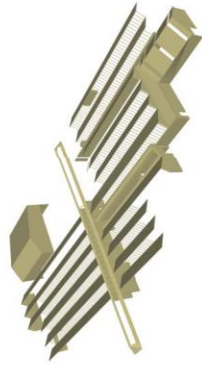


COMPOSITION ET VOLUMÉTRIE DU PROJET

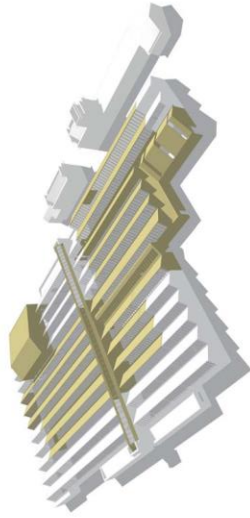
Rapport entre existant et projet



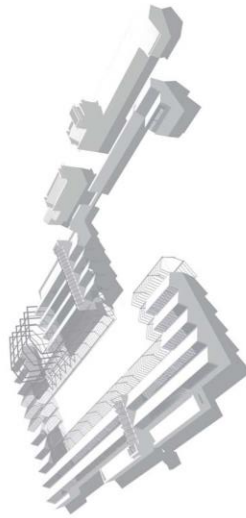
1. ETAT ACTUEL



2. ELEMENTS DEMOLIS



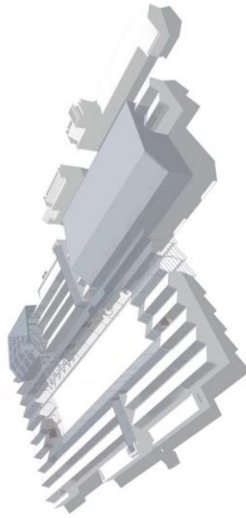
3. EMPRISE DES DÉMOLITIONS



3. ELEMENTS CONSERVES



4. ELEMENTS CONSTRUITS



5. PROJET

Édition Janvier 2017

Conception et rédaction : Communauté de Communes Rahin et Chérimont

Crédits photos : Atelier *Cité* Architecture, Communauté de Communes Rahin et Chérimont,
Daniel NOWAK / Parc naturel régional des Ballons des Vosges, François BRESSON